



TOURNOI PROVINCIAL DE KATA

DATE : Dimanche 26 novembre 2017

LIEU : Dojo de Beauport
2175, avenue Saint-Clément,
Québec, QC G1E 6X6

DÉBUT DU TOURNOI : 9h30 - En fonction du nombre d'inscriptions, un horaire plus précis avec deux blocs sera communiqué avant le tournoi.

KATA, CATÉGORIES:

SENIOR :

Randori no kata:
Nage no kata (3 ou 5 séries)
Katame no kata
Kodokan Goshin-Jutsu
Kime no kata
Ju no kata

U21 (1998-2004) :

Randori no kata:
Nage no kata (3 ou 5 séries)
Katame no kata
Ju no kata

ÉLIGIBILITÉ :

Être membre en règle de Judo Québec ou d'une fédération reconnue par Judo Canada ou la F.I.J.

TORI:

Senior : Ceinture marron minimum.
U 21 : Ceinture verte et plus

UKE :

Senior : Ceinture bleue minimum
U 21 : Ceinture verte et plus

RÈGLEMENTS:

Un couple (ou individu) ne peut faire qu'une seule démonstration par catégorie.
Une personne ne peut pas faire Nage no kata (3 séries) et Nage no kata (5 séries) comme Tori.
Un couple peut participer à quatre (4) catégories au maximum.
Aucun kata musical ne sera admissible.
Judogi blanc obligatoire.
Les règlements de tournois de Judo Québec et de Judo Canada sont en vigueur.

INSCRIPTION :

Avant le vendredi 17 novembre 2017 (un minimum de trois couples est requis par catégorie pour tenir la compétition dans une catégorie).
Inscription en ligne seulement : www.judo-quebec.qc.ca

COÛT :

35 \$ par participant / Pour un (1) ou deux (2) kata
70 \$ par participant / Pour trois (3) ou quatre (4) kata

ÉQUIVALENCE - IMPORTANT :

Les participants pourront faire valider leur performance de kata (**1 kata**) pour leur examen de grade supérieur (**de shodan à godan**). La demande d'accréditation doit être faite en même temps que l'inscription au tournoi. L'accréditation, si elle est réussie, est valable pour une période n'excédant pas **un (1) an et demi** après le tournoi.

Il est de la responsabilité des candidats de présenter leur accréditation lors de l'examen de grade. Si la feuille d'accréditation ne se retrouve pas dans le dossier de grade lors de l'examen, le candidat sera dans l'obligation de refaire le kata.